

ENSEMBLE(s)

Lettre d'information de la municipalité de Castin - Février 2021 - n°2

Le mot de la Maire

Voici le N° 2 d' ENSEMBLE(s).

Nous rêvons des jours que nous ne savions pas heureux : l'été, la fête, la famille, les amis
Je vous promets une fête géante dès que les conditions sanitaires le permettront. Prenons date !

En attendant, l'équipe municipale est à votre service : une course à faire, une baisse de moral, appelez nous. Il y a toujours un conseiller municipal proche de chez vous et la mairie est largement ouverte.

L'actualité, c'est la journée "réfection des routes" en fin d'année, le montage du projet de rénovation de l'appartement situé au dessus de la mairie, le point de livraison de "Lecabas32", le SIIS (syndicat intercommunal d'intérêt scolaire) et bien d'autres informations que vous trouverez dans ce numéro.

P. LUCHE



lecabas32

Installé sur la commune de Castin , Gilles CERNEAZ cultive en agriculture biologique, légumes et fruitiers sur une surface d'un demi hectare.

Petit producteur, il propose de délicieuses confitures de figue blanche, prune mirobolante jaune (fruitée), pastèque agrumes ...

Vous pouvez retrouver ses produits sur lecabas32.



LECABAS 32 propose de nombreux autres produits

locaux en épicerie, cosmétique, produits laitiers , légumes, pain, viande , boissons, etc ...

Vous commandez vos produits en ligne :

<https://www.lecabas32.org>

(possibilité d'accès internet à la mairie le samedi matin).

Les commandes sont livrées au village le VENDREDI entre 16h45 et 17h45 dans le respect des règles sanitaires et du couvre feu.

Paiement en ligne par carte bancaire ou au retrait par chèque ou espèces.

N'hésitez pas à venir découvrir certains produits "sur place" un vendredi avant de commander.

Bon, Simple et Pratique !

A noter : un projet de fabrication artisanale de pain avec vente à la ferme et dépôt au village est en cours de réalisation par un jeune agriculteur de la commune. Une belle initiative, nous souhaitons sa concrétisation !

Notre commune

Notre commune peut compter sur des conseillers municipaux très investis qui ne rechignent pas à la tâche soutenus par des administrés bénévoles.

C'est ainsi que vous les avez peut être surpris à remettre en état certaines routes ou chemins, aperçus en haut d'une nacelle pour élaguer des arbres dangereux ou bien mettre en place des panneaux "voie sans issue" pour éviter des demi tours hasardeux à des automobilistes égarés ...



Coup de projecteur !

Pour l'équipe municipale la qualité de l'accueil en mairie est important. Marie-Anne Dehu, notre secrétaire est en charge de cette mission ! Gracieuse et accueillante, elle est salariée de la commune, 18h par semaine, depuis septembre 2019. Marie-Anne est compétente et impliquée, elle répondra à toutes vos questions et vous accompagnera dans vos démarches administratives.



Elle s'est récemment investie dans le réaménagement du bureau afin d'améliorer votre accueil et favoriser la convivialité (photo ci contre).

C'est dans ce nouveau cadre qu'elle vous reçoit le :

- mardi et vendredi matin de 8h30 à 12h.

Nous vous informons également que l'ancien photocopieur, obsolète, a été remplacé par un équipement plus performant qui permet de répondre à des demandes spécifiques (copies, scan pour vos dossiers d'urbanisme...)



Logements communaux

La commune est propriétaire de deux logements locatifs :

- l'appartement situé au dessus de la mairie

Occupé depuis plusieurs années par la même famille, il nécessite aujourd'hui une réhabilitation et une mise aux normes.

Après un diagnostic thermique, des devis ont été réalisés concernant l'électricité , le chauffage, la plomberie et l'isolation.

Des demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et du Conseil Départemental sont en cours pour une aide à la réalisation de ces travaux.

L'isolation des combles à 0€ va être réalisée prochainement.

- l'ancien presbytère

Cette bâtisse, située à coté de l'atelier municipal présente des fissures importantes sur les murs extérieurs. Un dossier de déclaration de catastrophes naturelles a été rédigé.

L'isolation des combles va également être réalisée.



Le SIIS



Les communes de Castin et Duran sont associées pour la gestion de l'école située sur la commune de Duran et qui accueille une trentaine d'enfants de Castin.

Le SIIS (syndicat intercommunal d'intérêt scolaire) de Duran-Castin évolue.

Le conseil municipal se pose des questions sur l'évolution du statut de notre commune dans ce syndicat.

Les années passant, le nombre d'enfants de Castin décline. En parallèle, notre participation financière à son budget croît.

Nous discutons avec nos partenaires de Duran pour trouver un juste accord.

A suivre.

Salle des fêtes

En prévision des jours meilleurs , le conseil municipal a voté une nouvelle convention de mise à disposition de la salle des fêtes de la commune ainsi qu'un règlement d'utilisation.

Tous les détails sur le site de la commune ou auprès de la mairie.



BRAVO !

Nous vous avons informé de problèmes rencontrés sur la présence de lingettes et autres débris dangereux pour le bon fonctionnement de la station d'épuration. Nous avons demandé de bien vouloir respecter le tri des déchets.

Nous constatons aujourd'hui un réel progrès avec la diminution des résidus néfastes trouvés dans la station et tenons à vous remercier et féliciter pour votre comportement civique.



CONCOURS DECORATIONS DE NOEL

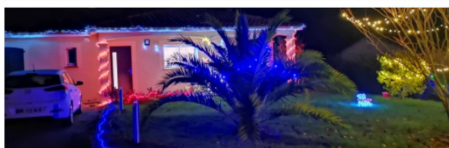
Voici les lauréats du 1er concours de décorations de Noël:

- 1er prix: Famille SCHNARWILLER/LACOSTE
- 2ème prix: Famille BARBOSA
- 3ème prix: Famille JACQUES

un lot leur sera remis à chacun pour les féliciter et les remercier de leur participation.

Bravo et merci à tous les participants.

Nous renouvelerons l'opération en 2021... qu'on se le dise!!!!



infos pratiques

La maison du logement :
Permanence à Castin
mardi 9 février 10h-12h

Dans le cadre de l'OPAH , elle vous accompagne dans les améliorations thermiques de votre logement, aide au maintien au domicile des personnes en perte d'autonomie, oeuvre à la résorption de l'habitat insalubre. Elle vous apporte des conseils de travaux, aide au montage de dossiers pour les demandes de subventions, plan de financement etc....

L'ADIL

Permanence le 18 février de 14h à 17h
à la maison des services au public, 31 Place de la Bascule, 32360 Jegun vous donne des informations juridiques et pratiques sur tout ce qui concerne le logement que vous soyez propriétaire ou locataire.

Mairie

Fixe : 05.62.05.76.04

Port. : 07.88.66.65.72

Email :

mairie.castin@gmail.com

En plus des horaires du mardi et du vendredi une permanence est assurée à tour de rôle, par les élus, chaque samedi matin de 10h à 12h,